

VILLE DE SAINT-QUENTIN

==

FINANCES – Révision du tarif.

Frédérique MACAREZ, Maire de Saint-Quentin ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2122-22 et L.2122.23 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 25 mai 2020 donnant délégation d'une partie des attributions du Conseil au Maire pour la durée du mandat en vue de fixer les tarifs sans limitation de montant ;

DECIDE

ARTICLE 1 - A compter du 1^{er} septembre 2025, il y a lieu d'appliquer les tarifs ci-après annexés :

RESTAURATION SCOLAIRE ET DES ACCUEILS DE LOISIRS PARTICIPATION FINANCIERE DES FAMILLES

Enfants résidant à Saint-Quentin

Tarif calculé selon le quotient familial :

Tranche	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant
1 - 63	0,20 €	0,15 €	0,10 €
64 - 79	0,25 €	0,20 €	0,15 €
80 - 95	0,30 €	0,25 €	0,20 €
96 - 110	0,35 €	0,25 €	0,20 €
111 - 126	0,40 €	0,30 €	0,25 €
127 - 142	0,45 €	0,35 €	0,30 €
143 - 158	0,50 €	0,35 €	0,30 €
159 - 173	0,55 €	0,40 €	0,35 €
174 - 189	0,60 €	0,45 €	0,35 €
190 - 191	0,70 €	0,55 €	0,45 €
192 - 204	0,75 €	0,60 €	0,50 €
205 - 217	0,80 €	0,60 €	0,50 €
218 - 231	0,85 €	0,65 €	0,55 €
232 - 236	0,95 €	0,75 €	0,65 €
237 - 245	1,00 €	0,80 €	0,70 €

246 - 257	1,05 €	0,85 €	0,75 €
258 - 269	1,10 €	0,85 €	0,75 €
270 - 280	1,15 €	0,90 €	0,80 €
281 - 283	1,30 €	1,05 €	0,90 €
284 - 294	1,35 €	1,10 €	0,95 €
295 - 305	1,40 €	1,15 €	1,00 €
306 - 316	1,45 €	1,20 €	1,00 €
317 - 326	1,50 €	1,20 €	1,05 €
327 - 337	1,55 €	1,25 €	1,10 €
338 - 348	1,60 €	1,30 €	1,10 €
349 - 351	1,75 €	1,45 €	1,30 €
352 - 360	1,80 €	1,50 €	1,35 €
361 - 370	1,85 €	1,50 €	1,40 €
371 - 380	1,90 €	1,55 €	1,40 €
381 - 390	1,95 €	1,60 €	1,45 €
391 - 400	2,00 €	1,65 €	1,50 €
401 - 410	2,05 €	1,70 €	1,50 €
411 - 420	2,10 €	1,70 €	1,55 €
421 - 427	2,35 €	1,95 €	1,75 €
428 - 436	2,40 €	2,00 €	1,80 €
437 - 445	2,45 €	2,05 €	1,85 €
446 - 452	2,65 €	2,25 €	2,10 €
453 - 456	2,70 €	2,30 €	2,10 €
457 - 465	2,75 €	2,35 €	2,15 €
466 - 473	2,80 €	2,40 €	2,20 €
474 - 482	2,85 €	2,40 €	2,25 €
483 - 490	2,90 €	2,45 €	2,25 €
491 - 499	2,95 €	2,50 €	2,30 €
500 - 502	3,20 €	2,80 €	2,50 €
503 - 506	3,25 €	2,80 €	2,55 €
506 - 514	3,30 €	2,85 €	2,60 €
515 - 521	3,35 €	2,90 €	2,60 €
522 - 529	3,40 €	2,90 €	2,65 €
530 - 537	3,45 €	2,95 €	2,70 €
538 - 545	3,50 €	3,00 €	2,75 €
546 - 550	3,75 €	3,30 €	3,05 €
551 - 555	3,80 €	3,30 €	3,05 €
556 - 562	3,85 €	3,35 €	3,10 €
563 - 570	3,90 €	3,40 €	3,15 €

571 - 577	3,95 €	3,40 €	3,20 €
578 - 584	4,00 €	3,50 €	3,20 €
585 - 592	4,05 €	3,50 €	3,25 €
593 - 599	4,10 €	3,55 €	3,30 €
600 - 606	4,15 €	3,60 €	3,35 €
607 - 614	4,20 €	3,65 €	3,40 €
615 - 621	4,25 €	3,70 €	3,45 €
622 - 628	4,30 €	3,75 €	3,45 €
629 - 635	4,35 €	3,80 €	3,50 €
636 - 643	4,40 €	3,80 €	3,55 €
644 - 650	4,45 €	3,85 €	3,60 €
651 - 657	4,50 €	3,90 €	3,65 €
658 - 665	4,55 €	3,95 €	3,70 €
666 - 672	4,60 €	4,00 €	3,70 €
673 - 679	4,65 €	4,05 €	3,75 €
680 - 687	4,70 €	4,10 €	3,80 €
688 - 694	4,75 €	4,10 €	3,85 €
695 - 701	4,80 €	4,15 €	3,85 €
702 - 708	4,85 €	4,20 €	3,90 €
709 - 716	4,90 €	4,25 €	3,95 €
717 - 723	4,95 €	4,30 €	4,00 €
724 - 730	5,00 €	4,35 €	4,05 €
731 - 738	5,05 €	4,40 €	4,10 €

Pour les SAINT-QUENTINOIS le maximum est fixé à

5,05 € pour le 1^{er} enfant

4,40 € pour le 2^{ème} enfant

4,10 € pour le 3^{ème} enfant

- Pour les familles domiciliées hors de SAINT-QUENTIN, le tarif unique de 7,35 € est appliqué quel que soit le nombre d'enfant.
- Pour les usagers occasionnels le tarif unique de 6,80 € est appliqué.
- Pour le personnel de la ville de SAINT-QUENTIN, le prix d'un repas est fixé à 3,06 €.
- Pour les enfants fréquentant les structures adaptées ayant conventionné avec la Ville pour l'utilisation de la restauration scolaire, un tarif unique de 5,10 € est appliqué.

A) P.A.I (Projet d'Accueil Individualisé)

Pour les enfants dont l'état de santé nécessite l'Etablissement d'un P.A.I prescrivant l'apport d'un panier repas en lieu et place du repas fourni par le prestataire de restauration scolaire, un abattement de 30 % sur le montant du tarif applicable est effectué.

Cet abattement correspond au coût de la fourniture de nourriture sur le coût total d'un repas par élève, les parents fournissant dans ce cas le repas.

B) Enfant en situation de handicap fréquentant les écoles et les ALSH de la ville de SAINT-QUENTIN :

La grille tarifaire « enfants résidant à Saint-Quentin » est appliquée pour tout accueil des enfants ayant une notification de la MDPH en reconnaissance de leur handicap et ceux pour l'ensemble des temps municipaux (restauration, ALSH, garderie etc..) quel que soit leur lieu de résidence.

ACCUEIL EN GARDERIE PERISCOLAIRE (par demi-heure d'accueil et par enfant)

QF CAF $\leq$ 451	1,00 €
QF CAF de 452 à 738	1,10 €
QF CAF > à 739	1,20 €
Extérieur	1,50 €

ACCUEILS DE LOISIRS HORS CENTRES SOCIAUX MUNICIPAUX

Tarif pour une journée hors restauration par jour et par enfant résidant à Saint-Quentin en tenant compte des quotients familiaux de la CAF.

Tarifs à la journée	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	A Partir du 3 ^{ème} enfant	Extérieurs
QF CAF $\leq$ 400	4,20 €	3,80 €	3,40 €	
QF CAF de 401 à 500	4,60 €	4,20 €	3,80 €	
QF CAF de 501 à 700	5,20 €	4,70 €	4,20 €	
QF CAF > à 701	6,40 €	5,80 €	5,10 €	
Extérieur				10,20 €

Tarif pour une ½ journée hors restauration par enfant résidant à Saint-Quentin en tenant compte des quotients familiaux de la CAF

Tarifs à la 1/2 journée	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	A partir du 3 ^{ème} enfant	Extérieurs
QF CAF $\leq$ 400	2,10 €	1,90 €	1,70 €	
QF CAF de 401 à 500	2,30 €	2,10 €	1,90 €	
QF CAF de 501 à 700	2,60 €	2,35 €	2,10 €	
QF CAF > à 701	3,20 €	2,90 €	2,55 €	
Extérieur				5,10 €

TARIF DE SEJOURS EN MINI-CAMPS PAR JOUR ET PAR ENFANT

Enfant SAINT-QUENTIN	9,00 €
Enfant Extérieur	11,70 €

ACCUEILS DE LOISIRS CENTRES SOCIAUX MUNICIPAUX

VACANCES SCOLAIRES

Tarif pour une journée hors restauration, par jour et par enfant résidant à Saint-Quentin en tenant compte des quotients familiaux de la CAF.

Quotient Familial	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	A partir du 3 ^{ème} enfant
QF CAF ≤ à 400	4,20 €	3,80 €	3,40 €
QF CAF de 401 à 500	4,60 €	4,20 €	3,80 €
QF CAF de 501 à 700	5,20 €	4,70 €	4,20 €
QF CAF > à 701	6,40 €	5,80 €	5,10 €
Enfant résidant hors Saint-Quentin - Tarif unique. 10,20 €			

Tarif pour une ½ journée hors restauration par enfant résidant à Saint-Quentin en tenant compte des quotients familiaux de la CAF

Quotient Familial	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	A partir du 3 ^{ème} enfant
QF CAF ≤ à 400	2,10 €	1,90 €	1,70 €
QF CAF de 401 à 500	2,30 €	2,10 €	1,90 €
QF CAF de 501 à 700	2,60 €	2,35 €	2,10 €
QF CAF > à 701	3,20 €	2,90 €	2,55 €
Enfant résidant hors Saint-Quentin - Tarif unique			5,10 €

Tarif de séjour en mini-camp par jour et par enfant

Enfant résidant à Saint-Quentin Tarif unique.	9,00 €
Enfant résidant hors Saint-Quentin Tarif unique.	11,70 €

MERCREDIS

Ces tarifs tiennent toujours compte, d'une part, de la spécificité du rôle des centres sociaux envers leur public et, d'autre part, de la situation particulière notamment financière de leurs adhérents.

Tarifs en euros à la séance de l'accueil de loisirs dans les centres sociaux :

Quotient Familial	Tarifs matinée (8 h 30 – 12 h 00)	Tarifs après-midi (13 h 30 – 17 h 30)	Tarif à la journée
QF ≤ à 400	1,10 €	1,50 €	2,10 €
QF de 401 à 500	1,70 €	2,30 €	3,20 €
QF de 501 à 700	1,90 €	2,60 €	3,60 €
QF > à 700	2,40 €	3,20 €	4,50 €

Pour ce qui concerne les familles extérieures à la Ville, le tarif à la séance de l'ALSH du mercredi est fixé à 4,00 € pour le matin, 5,00 € pour l'après-midi et 9,00 € pour la journée.

Par ailleurs, dans le cas où plusieurs enfants d'une même famille sont inscrits à l'accueil de loisirs, un abattement de 10 % est concédé pour le 2^{ème} enfant et un abattement de 20 % est accordé à partir du 3^{ème} enfant.

ACTIVITE DES CENTRES SOCIAUX MUNICIPAUX (HORS ACCUEILS DE LOISIRS)

Carte d'abonnement

Individuel	4,10 €
Famille	6,10 €
Association	10,10 €

La carte d'abonnement permet d'avoir accès gratuitement aux activités à l'exception de celles fixées par la délibération du 14 mai 2007.

Ateliers périscolaires

Abonnement annuel par enfant	3,00 €
------------------------------	--------

Tarif des séjours de vacances de 5 jours minimum, par jour et par enfant tenant compte des quotients familiaux de la CAF

Quotient familial CAF $\leq$ à 400 Tarif versé par les familles.	6,20 €
Quotient familial CAF de 401 à 500 Tarif versé par les familles.	7,20 €
Quotient familial CAF de 501 à 650 Tarif Ville versé par les familles.	8,30 €
Quotient familial hors coefficient CAF Tarif Ville versé par les familles.	10,30 €

<u>Séjour hors périodes scolaires par jour et par enfant</u>	2,60 €
---	--------

Séjours Vacances familles

Tarif pour un enfant	41,00 €
Tarif pour un adulte	61,00 €

Repas festifs

Le repas	3,00 €
----------	--------

Sorties extérieures

Par sortie dont le coût moyen d'entrée et/ou de prestation de service par personne est :

Inférieur à 15,00 €	3,00 €
De 15,00 à 25,00 €	7,00 €
Supérieur ou égal à 25,00 €	10,00 €

Mise à disposition d'un centre social à une association, sous réserve d'adhésion

De 1 à 3 mises à disposition par an	gratuit
Inférieur à une mise à disposition par semaine	30,00 €
A raison d'une mise à disposition par semaine	55,00 €
Plus d'une mise à disposition par semaine	75,00 €

MEDIATHEQUE GUY DE MAUPASSANT

Droit d'abonnement annuel aux résidents de Saint-Quentin.	Gratuit
Droit d'abonnement annuel aux enseignants/associations/collectivités de Saint-Quentin.	Gratuit
Droit d'abonnement annuel aux adultes résidants hors Saint-Quentin.	20,00 €
Droit d'abonnement annuel aux enseignants/associations/collectivités hors Saint-Quentin.	5,00 €
Droit d'abonnement annuel moins de 18 ans résidant hors Saint-Quentin.	5,00 €
Reproduction de copies (N&B A4).	0,20 €

Carte d'abonné incluant à la demande un « crédit » de 2,00€ pour des photocopies.	2,00 €
Carte d'abonné incluant à la demande un « crédit » de 5,00€ pour des photocopies.	5,00 €
Carte prépayée 2 € pour un non abonné pour effectuer des photocopies.	2,00 €
Remplacement de la carte d'abonnement en cas de perte ou détérioration pour tous abonnés.	2,00 €
Pénalité pour retard pour tous types de documents (suspension du prêt jusqu'à restitution).	Gratuit
Consultation de tablette.	Gratuit
Consultation Internet.	Gratuit
Prêt de liseuse concernant les abonnements individuels adultes pour les résidents de Saint-Quentin et hors Saint-Quentin.	Dépôt de garantie 150,00 € par chèque

Abonnement individuel :

Nombre de documents empruntables pour 4 semaines : 10 livres – 3 revues – 2 livres disques -10 CD – 6 DVD - 2 Vinyles – 1 liseuse avec dépôt de garantie de 150 euros.

Abonnement professionnel :

(Enseignant, documentaliste, association) : nombre de documents empruntables pour 4 semaines : 30 livres, 3 revues, 2 livres-disques, 5 CD

ECOLE D'ART MAURICE QUENTIN DE LA TOUR

Inscription annuelle et paiement annuel obligatoires. Possibilité de règlement en un ou deux versements (semestriel).

Jeune public (de 6 à 18 ans), enfants résidant à Saint-Quentin -1 atelier.	120,00 €
Jeune public (de 6 à 18 ans), enfants résidant à Saint-Quentin - dès 2 ateliers.	170,00 €
Jeune public (de 6 à 18 ans), enfants résidant hors Saint-Quentin - 1 atelier.	150,00 €
Jeune public (de 6 à 18 ans), enfants résidant hors Saint-Quentin - dès 2 ateliers.	200,00 €
Groupes Scolaires, Saint-Quentin et Agglomération (par classe)	Gratuit
Groupes Scolaires, hors Saint-Quentin et hors Agglomération (par classe).	50,00 €
Forfait matériel pour les scolaires pour atelier sculpture et gravure.	Gratuit
Adultes (à partir de 19 ans) résidant à Saint-Quentin -1 atelier.	170,00 €
Adultes résidant à Saint-Quentin – Tarif réduit (demandeur d'emploi, sur présentation d'un justificatif) – par atelier.	100,00 €
Forfait adulte (à partir de 19 ans) résidant à Saint-Quentin - dès 2 ateliers.	225,00 €
Adultes (à partir de 19 ans) résidant hors Saint-Quentin -1 atelier.	260,00 €
Adultes résidant hors Saint-Quentin – Tarif réduit (demandeur d'emploi, sur présentation d'un justificatif) – par atelier.	140,00 €
Forfait adulte à partir de 19 ans résidant hors Saint-Quentin – dès 2 ateliers.	325,00 €
Forfait annuel matériel pour atelier sculpture ou gravure (pour les individuels) – par atelier.	30,00 €
Séance découverte dans la limite de 1 séance maximum par an et par personne (sous réserve de disponibilité).	Gratuit
Atelier Boutchou – Un adulte et un enfant de 3 à 6 ans – Hors vacances scolaires – (Dessin, peinture, modelage, Gravure) - la séance.	4,00 €

Espace de création artistique à l'aide d'outils numériques (LAB)

Réalisation d'un projet personnel sous la supervision du médiateur (sur réservation) :	
Séance à l'unité.	4,00 €
Abonnement 10 séances	30,00 €
Médiation/formation aux outils numériques (sur réservation, selon le planning d'activités proposé).	Gratuit
Evénements spéciaux.	Gratuit
Groupes scolaires et assimilés, centres sociaux, Saint-Quentin et Agglomération (sur réservation).	Gratuit
Groupes scolaires et assimilés, centres sociaux, hors Saint-Quentin et hors Agglomération (sur réservation) - Durée de la séance : 1 h 30	35,00 €

CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL

Tarification sociale du Conservatoire à Rayonnement Départemental Année 2025 – 2026 Habitants de Saint-Quentin

Dénomination	QF≤400	QF entre 401 et 500	QF entre 501 et 700	QF entre 701 et 1 000	QF< à 1000
Eveil musical, découverte instrumentale Formation musicale seule	38,30 €	42,50 €	48,90 €	59,50 €	68,00 €
Parcours cycle 1, 2, 3 (instruments ou chants, FM, pratique collective Cycle d'orientation professionnelle)	91,40 €	101,50 €	116,70 €	142,10 €	162,40 €
Théâtre cycle 1, 2, 3 Théâtre adultes	90,00 €	100, 00€	115,00 €	140,00 €	160,00 €
Initiation théâtre.	53,10 €	59,00 €	68,00 €	82,60 €	94,40 €
Pratique collective, complémentaire	30,60 €	34,00 €	39,10 €	47,60 €	54,40 €
Instruments ou chants, pratiques vocales.	53,10 €	59,00 €	67,90 €	82,60 €	94,40 €

Grande chorale 50,00 €

Location instruments.

1 ^{ère} année	43,70 €
2 ^{ème} année	83,40 €
3 ^{ème} année	124,80 €

Atelier musical (jardin musical) pour les enfants de moins de 5 ans la séance 4,00 €

Tarif des usagers hors Saint-Quentin pour l'année 2025-2026 du Conservatoire à Rayonnement Départemental.

Dénomination	Hors Saint-Quentin
Formation musicale - Eveil musical -Découverte musicale.	136,50 €
Parcours cycle 1, 2, 3 (FM, instrument ou chant, pratique collective) Cycle d'orientation professionnelle.	337,10 €
Théâtre cycle 1, 2, 3.	334,40 €
Initiation théâtre.	200,50 €
Pratique collective ou complémentaire.	108,80 €
Instrument, chant, chorale, pratique vocale.	200,50 €

Par ailleurs des abattements sont appliqués dans le cas où plusieurs enfants de la même famille (Saint-Quentin et hors Saint-Quentin) sont inscrits au Conservatoire à Rayonnement Départemental.

10 % pour le 3^{ème} enfant
20 % à partir du 4^{ème} enfant

URBAN STUDIO

Enregistrement (pour deux heures).	30,00 €
Enregistrement/mixage/mastering (pour 4 heures).	60,00 €
L'heure supplémentaire.	15,00 €
Enregistrement pour les scolaires et structures.	Gratuit *
*sous réserve de disponibilités et de validation de projets co-construits.	
Répétition : adhésion annuelle pour chaque membre du groupe.	27,00 €
Créneau de 3 heures de répétition pour le groupe.	5,00 €
Tarif scolaire de Saint-Quentin (1 séance).	Gratuit
Tarif scolaire hors Saint-Quentin (1 séance : 1h30).	35,00 €

LA MANUFACTURE

Mise à disposition

Salle de répétition par jour.	100,00 €
Salle de concert par jour.	1 000,00 €

ANIMATIONS

Soirée des Collégiens.	5,00 €
Redevance gestion mini-Golf et pédalos (par association)	500,00 €
Jeudi de l'été – 1 jour (Saint-Quentin et Agglomération du Saint-Quentinois)	12,00 €
Jeudi de l'été – 1 jour (hors Agglomération du Saint-Quentinois)	15,00 €
Jeudi de l'été – Pass toutes dates (Saint-Quentin et Agglomération du Saint-Quentinois – Hors restaurations sucrée, salée, buvette)	55,00 €

Jeudis de l'été – pass toutes dates (hors Agglomération du Saint-Quentinois – hors restauration sucrée, salée, buvette)	65,00 €
Jeudi de l'été – 1 jour pour restauration sucrée (Saint-Quentin et Agglomération du Saint-Quentinois)	18,00 €
Jeudi de l'été – 1 jour pour restauration sucrée (hors Agglomération du Saint-Quentinois)	20,00 €
Jeudi de l'été – 1 jour pour buvette et restauration salée (Saint-Quentin et Agglomération du Saint-Quentinois)	50,00 €
Jeudi de l'été – 1 jour pour buvette et restauration salée (hors Agglomération du Saint-Quentinois)	60,00 €

GALERIE SAINT-JACQUES

Expositions :

Expositions payantes – droit d'entrée		
Tarif plein – Adultes 18 ans et plus.		2,00 €
Tarif réduit – 5-17 ans, demandeurs d'emploi, étudiants, personnes en situation de handicap, groupes à partir de 15 personnes, accompagnant « Pochette éducative ».		1,00 €
Gratuité – Moins de 5 ans, mécènes, partenaires, presse, pass pro tourisme, jeux-concours, opérations spéciales, conférences, événements, étudiants le vendredi uniquement, contremarques « pochette éducative ».		Gratuit
PASS		
Pass 48h - Musées et expositions (Musées des Beaux-Arts Antoine Lécuyer, Musée des papillons, Galerie Saint-Jacques, exposition au Palais de l'Art déco). Le pass est à retirer sur l'une des entités citées.		8,00 €
Activités		
Atelier « évènement » tout public / Atelier hors les murs.		Gratuit
Atelier créatif/autre atelier « médiation ».		4,00 €
Atelier créatif (jeux concours, contremarques, pochette éducative...).		Gratuit
Activité « animation » (goûter,)		2,00 €
Stage, autre activité		8,00 €
Groupes, structures scolaires et assimilées		
Quickly (Visite guidée + atelier).	Structures Saint-Quentin et agglomération du Saint-Quentinois	Gratuit
	Hors agglomération du Saint-Quentinois.	35,00 €
Visite commentée.	Adultes maxi 30 personnes	50,00 €
Visite libre.	Structure Saint-Quentin et agglomération du Saint-Quentinois	Gratuit
	Hors agglomération du Saint-Quentinois	Droit entrée 1€ par personne

ARTICLE 2 – Madame le Directeur Général des Services de la Ville de Saint-Quentin, Monsieur le Comptable du Centre des Finances Publiques de Saint Quentin Municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision qui est insérée dans le registre aux décisions et portée à la connaissance du Conseil Municipal lors de sa prochaine réunion.

Fait à Saint-Quentin, le 25 août 2025


Frédérique MACAREZ
Maire de Saint-Quentin

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

002-210206660-20250801-189163-AU-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25 août 2025

Publication : 25 août 2025

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation

